



Déclaration commune des acteurs de l'hébergement et du logement en Occitanie

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 1^{er} avril 2026

Ensemble, acteurs de l'hébergement et du logement en Occitanie (FAS, URIOPSS, UNAFO, FAPIL, Fondation pour le logement des défavorisés, URHAJ, HSO), nous alertons sur la dégradation continue de la situation sociale et sur les tensions croissantes du secteur.

La précarisation des publics s'intensifie, touchant particulièrement les jeunes, dont les conditions d'accès au logement se détériorent fortement. Dans le même temps, la crise du logement demeure aiguë. Malgré les efforts significatifs des bailleurs sociaux qui ont permis d'atteindre les objectifs de production en 2025, les avancées restent insuffisantes face à la demande avec fin 2025, 7,1 demandes pour 1 attribution et une trop faible part de PLAI produite.

Par ailleurs, le modèle économique des associations œuvrant dans l'hébergement et le logement est aujourd'hui fortement menacé. Elles font face à un effet ciseau préoccupant : hausse continue des besoins d'accompagnement social, et incertitude croissante, voire diminution, des financements publics. Cette situation fragilise leur capacité d'action et met en tension l'ensemble du secteur.

Enfin, nous constatons avec inquiétude des atteintes aux libertés associatives, ainsi qu'une tendance à l'autocensure par crainte de répercussions sur leurs financements. Cette évolution est incompatible avec le rôle des associations dans le débat public et la mise en œuvre des politiques sociales.

Les orientations budgétaires 2026 contiennent des avancées positives : la diminution de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) et la baisse du taux du livret A. Cependant, ces éléments positifs sont largement contrebalancés par des mesures qui suscitent une vive inquiétude : la suppression des APL pour les étudiants étrangers extra-communautaires non boursiers, les remises en cause de la loi SRU fragilisant les politiques de mixité sociale et d'équilibre territorial. De plus, le financement du Fonds national des aides à la pierre (FNAP), reposant désormais essentiellement sur les bailleurs sociaux, interroge quant à la pérennité et à l'équité du modèle. Enfin, la baisse, voire la disparition, des aides à la rénovation énergétique et à la réhabilitation du logement social, ainsi que par les modifications fréquentes et peu lisibles des dispositifs tels que MaPrimeRénov' freinent les investissements indispensables à la transition écologique et à l'amélioration du parc existant.

Dans le champ de l'hébergement, le gel, voire la diminution, des places et des budgets, aggrave une situation déjà tendue alors que les besoins sont croissants, laissant sans solutions ou dans des conditions indignes de trop nombreuses personnes. Dans ce contexte, l'injonction à la fluidité et la réduction des nuitées hôtelières sans alternatives

adaptées accentuent la mise en concurrence des publics avec une forte pression exercée sur la mobilisation du contingent préfectoral, pouvant détourner les solutions offertes par le logement intermédiaire, les dispositifs d'intermédiation locative ainsi que les pensions de famille de leur vocation initiale.

L'ensemble des indicateurs étant au rouge, c'est toute la chaîne de la rue au logement qui se grippe. Il est donc impératif de réaffirmer une ambition forte et cohérente en matière de politiques publiques du logement et de l'hébergement, afin de ne laisser personne au bord du chemin.

Nous demandons :

- De faire du logement une priorité nationale, en donnant la priorité aux publics les plus précaires, notamment les jeunes, sans oublier les classes populaires et moyennes également fortement touchées par la crise ;
- De renforcer la production de logements sociaux PLAI et PLUS, pour répondre le mieux possible aux besoins des ménages à revenus modestes, qui constituent une très grande part des demandeurs de logements sociaux ;
- Favoriser le développement de l'offre locative privée à vocation sociale et limiter l'essor des locations touristiques de courtes durées ;
- D'optimiser les conditions de production du logement social, notamment en supprimant la RLS, en généralisant un taux de TVA à 5,5 % et en maintenant un taux du livret A compatible avec l'équilibre économique du secteur ;
- De maintenir et renforcer l'offre d'hébergement généraliste, qui respecte le droit à un accueil inconditionnel et continu et à des conditions d'accueil dignes, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle concertée.
- De garantir des financements pérennes et à la hauteur des besoins pour l'hébergement, le logement accompagné et l'accompagnement social ;
- De veiller à une adéquation réelle entre les dispositifs mobilisés et les besoins des publics, en évitant les orientations par défaut ;
- De préserver les capacités d'expression et d'action des associations, indispensables au bon fonctionnement démocratique et à l'efficacité des politiques publiques.

Enfin, nous demandons l'instauration d'un dialogue collectif renforcé avec les services de l'État, permettant des échanges réguliers sur l'ensemble du parcours « de la rue au logement », en amont de chaque plénière du CRHH.